

SPECIFICATIONS TECHNIQUES – PAD 16/9

NORMES BANDES ANTENNE

NOTE A LA FABRICATION DES ENREGISTREMENTS MAGNETIQUES PRETS A DIFFUSER (PAD)

Service Exploitation du pôle TV de LAGARDERE ACTIVE soit à date :

Canal J / TIJI / JUNE / Gulli / Virgin 17 / MCM/ MCM TOP/ MCM POP/ MEZZO

Matthieu HOUIN

Chargé de logistique antenne du Pôle TV

28, rue François 1^{er} - 75008 PARIS

Tél. : +33 (1) 56 36 55 56 - Fax : +33 (1) 56 36 55 98

matthieu.houin@lagardere-active.com



P.A.D

Sera refusé, tout matériel dépassant le niveau vidéo de 1,00 Volt (300 mV entre le fond de synchro et le niveau de noir, et 700 mV au-dessus du niveau de noir).

Sera refusé, tout matériel dépassant les normes audio avec pour niveaux de références :

En numérique : Niveau de référence 1000 Hz –18 dBfs

Qui doit être traité comme du 0 VU = + 4 dBu

Les deux pistes ; Audio 1 et Audio 2 devront être enregistrées en STEREO et en phase l'une par rapport à l'autre. Les pistes Audio 3 et Audio 4 devront comporter la VI.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES COPIES PRETES A DIFFUSER

Le format accepté à pour les chaînes Jeunesse et pour les chaînes musicales est le BETACAM DIGITAL. D'autres parts, les cassettes SONY sont les seules conseillées.

A - Identification et Livraison :

1 – Chaque cassette (**PAD**) possède une **FICHE TECHNIQUE**, en relation avec le type de programme (spécifique à **Canal J, TIJI, JUNE, GULLI**) séries, films, sponsors, etc..

2 – Chaque cassette se voit ensuite attribuée un NUMERO D'IDENTIFIANT, Ce numéro est attribué et enregistré par la bandothèque du Pôle TV par le logiciel de trafic antenne (CTS), il permet de suivre l'état de la cassette et sa localisation.

3 – Chaque cassette livrée comportera donc sur une même étiquette :

- Nom de la chaîne
- Le titre du Programme
- le (s) numéro d'épisode(s) de diffusion et le titre (s) de l'épisode (s)
- Numéro de bobine (1/2, 2/2,...)
- la durée précise de chaque épisode en HH MM SS II **Une fiche technique complète, détaillée et lisible**
- L'affectation des pistes audio et la nature de la modulation (mono, stéréo, avec attribution des pistes audio et langue par piste)
- Format de l'image capté : 1.66 :1, 1.77 :1, 1.85 :1, 2.35 :1
- En cas de livraison d'une bande secours, la nature de la bande (**secours**) doit être précisée.
- Le support source (ex : 1 pouce, Betacam Sp, Digital Betacam, Betacam SX, D1 etc.)
- Fiche de contrôle qualité SNVC / Diffuseurs, **remplie par le prestataire technique chargé de la relecture P.A.D.**

4 – Les cassettes qui arrivent pendant les heures ouvrables doivent être déposées à l'accueil.

B – Spécifications techniques des copies P.A.D. :

L'enregistrement de signaux numériques doit garantir la compatibilité avec la diffusion en analogique, notamment en ce qui concerne le niveau du signal vision, les durées de suppression et les niveaux et dynamique audio.

Les supports P.A.D. livrés doivent être impérativement

- de la BETANUM pour les chaînes jeunesse et pour les chaînes musicales

et satisfaire aux spécifications de la Recommandation Technique SNVC/Diffuseurs. Le texte intégral est disponible auprès de la FIMM, 131, rue de Saussure, 75017 Paris, ou auprès de la direction technique Du Pôle TV de Lagardere Active

C – Procédures pour la fabrication des P.A.D. :

Les opérations de postproduction ainsi que la fabrication des P.A.D. s'effectueront impérativement en numérique ou en composantes.

L'utilisation d'un système de compression vidéo, et/ou audio devra être signalée sur la fiche de validation et/ou la fiche de contrôle qualité

Dans le cas d'un programme comportant plus d'une cassette, l'enchaînement des différentes cassettes s'effectuera au moyen du code temporel (croissant et continu d'une bande à l'autre) enregistré sur la piste réservée à ce signal.

Les T.C. de début et de fin doivent figurer sur chaque fiche technique qui doit se trouver dans chaque k7

*** Multi segments**

* Pour les programmes comportant plusieurs épisodes sur une même cassette, encore appelée cassette multi-segment, les épisodes doivent être séparés au minimum de 30'' de noir, et doivent reprendre ensuite la même procédure de début de programme, c'est-à-dire, clap d'identification, décompte, programme.

* Le Time Code doit rester continu et ne repasse pas à zéro entre deux épisodes.

Une cassette ne peut contenir pas plus de 5 segments, si la durée des épisodes est supérieure à 5', le nombre de segments sera ramené à 4.

Le contrôle technique du PAD est effectué en composantes et en numérique. Il renseigne la fiche contrôle qualité. Les anomalies précisément définies et identifiées y sont consignées, repérées par TC à l'aide des codes SNVC/diffuseurs.

D - Normes techniques :

1 – Généralités :

Cf. Les normes définies par les organismes internationaux, U.E.R., C.C.I.R., U.I.T., S.M.P.T.E., composite numérique, composantes numériques (C.C.I. R. 601) pour les signaux de référence et les spécificités liés aux formats BETACAM SP et BETACAM NUM.

ORGANISATION DE LA BANDE ET CONSIGNES TECHNIQUES DES PAD :



Piste Code	Durée	Vidéo	Audio 1		Audio 2		Audio 3	Audio 4
			Mono	Stéréo *	Mono	Stéréo*		
00:00:00:00 00:00:02:24	3"	bande vierge pas + de 3"	vierge	vierge	vierge	vierge	vierge	vierge
09:58:00:00 09:58:59:24	1' environ	Mire de barre 100/0/75/0	Signal de référence 1000 Hz continu	Signal de référence 1000 Hz discontinu et en phase avec audio 2	Signal de référence 1000 Hz continu	Signal de référence 1000 Hz continu et en phase avec audio 1	Silence ou identique audio 1	Silence ou identique audio 2
09:59:00:00 09:59:29:24	30"	noir codé	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence
09:59:30:00 09:59:49:24	20"	Clap image Titre/Stitre/éps durée	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence
09:59:50:00 09:59:56:24	7"	Décompte de 10 à 3	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	Silence	Silence
09:09:57:00 09:59:59:24	3"	noir codé	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence
10:00:00:00		1ère Image du Programme	Programme Audio mono	Programme Audio stéréo gauche	Programme Audio mono	Programme Audio stéréo droite	Programme Si possible avec VI	Programme Si possible avec VI
	30" minimum	noir	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence

Il faut, en cas de matériel non pris en compte dans les normes, se reporter aux spécifications constructeurs pour les supports traditionnels (dans la limite des systèmes de diffusion utilisés)

Il est nécessaire d'utiliser des supports magnétiques neufs aux spécifications des fabricants.

Les niveaux vidéo ne doivent pas dépasser 1,00 Volt, (R-Y/B-Y : 700 mV, 75 Ohms avec une mire de barres de 100%). Le signal vidéo doit correspondre au standard européen 625/50. Les signaux vidéo doivent répondre aux standards de diffusion concernés (luminance et en chrominance) U.E.R. 10.

2 - Le code temporel :

Les codes temporels **LTC et VITC** sont obligatoires et garantis identiques, synchrones, croissants, continus, sans rupture et ne passant pas par 00 :00 :00 :00 sur toute la longueur de l'enregistrement (pour le début avec marge constructeur).

Le VITC, toujours identique au LTC, est positionné sur les lignes vidéo 19-332 et 21-334.

En cas de programme sur plusieurs bandes, le code doit rester continu et croissant par rapport au programme précédent.

3 - L'audio :

Les deux premières pistes **CH 1 et CH 2** doivent être enregistrées à des niveaux rigoureusement identiques, avec la même modulation et **en phase**. Les deux autres canaux **CH 3 et CH 4** doivent comporter la **VI** du programme.

Les niveaux sonores doivent impérativement s'inscrire dans le gabarit transmis et aux normes suivantes :

En numérique :

**Niveau de référence : 1000 Hz - 18 dBfs
qui doit être traité comme du 0 VU = + 4 dBu.**

PUBLICITE

Note particulière des normes des spots de publicité diffusé sur
**Canal j – TiJi
JUNE- Gulli**

Attention : l'amorce de début de programme de 3 secondes de noir codé avant la première image doit être remplacée par du orange 500 mV (en partant du pied de synchro)

OPERATIONNEL